

CONDITIONS GENERALES DE VENTE

cartegrise-immat.fr

Version 2021.10.01

PRÉAMBULE

Centre Express Immatriculation, entreprise individuelle dont le siège social se trouve au 153 rue Jean Jaurès 56600 Lanester et enregistrée au Registre du Commerce de Lorient sous le n° 34776553900114, entreprise individuelle non assujettie à la TVA, vous propose un service de traitement de cartes grises en ligne via son site www.cartegrise-immat.fr (ci-après le site internet). Centre Express Immatriculation édite le site www.cartegrise-immat.fr

OBJET

Les présentes conditions générales de vente (ci-après les C.G.V) ont pour objet de régir l'ensemble des relations contractuelles entre Centre Express Immatriculation et toute personne physique ou morale souhaitant avoir recours à un service de traitement de dossier de démarches de certificat d'immatriculation (carte grise) par internet via le site www.cartegrise-immat.fr Toute commande passée par une personne physique ou morale sur notre site internet implique son adhésion entière et sans réserves aux présentes CGV.

Le client est invité à lire attentivement, télécharger et imprimer les présentes CGV et à en conserver une copie.

Toute personne physique ou morale passant commande sur le site sera considérée comme ayant pris connaissance des présentes CGV et les aura donc acceptées. Centre Express Immatriculation se réserve le droit de modifier ses conditions de vente à tout moment. Dans ce cas, les conditions applicables seront celles en vigueur à la date de la commande par l'acheteur.

AIRE GÉOGRAPHIQUE

Les services vendus sont réservés aux personnes physiques ou morales résidant en France.

Centre Express Immatriculation ne traite pas les dossiers de véhicules en provenance de l'étranger.

CARACTÉRISTIQUES DES BIENS ET SERVICES PROPOSES

Les services offerts sont ceux qui sont présentés sur le site cartegrise-immat.fr édité par Centre Express Immatriculation, organisme habilité par le ministère de l'intérieur sous le n° 162945 et agréé par le Trésor Public sous le n° 44828 et dont le siège social se trouve au 153 rue Jean Jaurès 56600 Lanester.

Cette habilitation et cet agrément l'autorisent à recueillir l'ensemble des données nécessaires aux opérations d'immatriculation d'un véhicule, à les transmettre dans le système d'immatriculation des véhicules (SIV) ainsi qu'à percevoir pour le compte du Trésor Public les taxes et la redevance sur les différents certificats d'immatriculation.

Chaque service proposé est accompagné d'un descriptif précis, notamment des pièces justificatives exigées par le Ministère de l'Intérieur afin de réaliser les démarches concernant le certificat d'immatriculation.

Centre Express Immatriculation se réserve le droit de retirer tout service à tout moment.

En cas d'erreur lors de la saisie informatique des informations requises effectuées par le Client, notamment au sujet de l'adresse à laquelle faire parvenir le certificat d'immatriculation ou l'étiquette de changement d'adresse, Centre Express Immatriculation ne pourra en aucun cas être tenu pour responsable et il appartiendra au Client d'entamer des démarches complémentaires auprès de l'ANTS (agence nationale des titres sécurisés) afin de corriger ses erreurs.

AUCUN REMBOURSEMENT NE SERA EFFECTUE EN CAS D'ERREURS COMMISES PAR LE CLIENT.

TARIFS

Centre Express Immatriculation, de par son statut d'auto-entreprise, n'est pas assujettie à la TVA. Les tarifs de service indiqués sont donc des prix nets en Euros.

Les taxes et droits divers dus au Trésor Public ne sont pas soumis à la TVA.

Malgré toute la vigilance apportée par Centre Express Immatriculation pour assurer une mise à jour aussi régulière que possible des tarifs fiscaux correspondant au coût légal d'immatriculation, Centre Express Immatriculation ne peut pas être tenu pour responsable en cas de Modification des tarifs par l'Administration, Erreur de calcul par l'Administration.

Erreur commise par le Client au titre des informations qu'il a fourni pour le calcul du coût du certificat d'immatriculation : En pareille situation, le Client sera invité à régulariser le montant de la taxe due.

Centre Express Immatriculation se réserve le droit de modifier ses prix à tout moment, étant toutefois entendu que le prix figurant le jour de la commande sera le seul applicable à l'acheteur.

Les services achetés sur cartegrise-immat.fr doivent être réglés en euros en ligne par carte bancaire. Les frais de traitement de démarches carte grise sont facturés au tarif unique de 29,90 € quelle que soit la démarche.

PAIEMENT EN PLUSIEURS FOIS (avec notre partenaire COFIDIS)

Le paiement 3 X par CB est paramétré pour toute commande de 100€ à 1500€ et le 4 X par CB jusque 2000e.

Notre tarification est la suivante pour le 3 X par CB : 4,2% du montant d'achat financé.

Notre tarification est la suivante pour le 4 X par CB : 4,6% du montant d'achat financé.

Centre Express Immatriculation demandera un complément de tarif de 19,90 € pour toute prestation supplémentaire en raison d'un dossier reçu incomplet afin de couvrir les frais de relance du Client ainsi que le recontrôle complet du dossier lors de la réception du/des documents manquant(s) au dossier initial.

ATTENTION

Il ne sera adressé au Client qu'une seule relance, et uniquement par e-mail, en cas de pièces manquantes ou de demande d'informations complémentaires.

Sans réponse du client par mail ou courrier en recommandé avec accusé de réception sous 7 jours ouvrés, le dossier sera considéré comme abandonné par le client et sera donc clos et ne donnera lieu à aucun remboursement.

MODALITÉS DE PAIEMENT

Le prix est exigible à la commande et en tout état de cause avant l'exécution du service choisi par le Client. Le règlement se fait en Euros et uniquement par Carte Bancaire au bénéfice de Centre Express Immatriculation.

Les frais financiers bancaires occasionnés par le paiement par carte bancaire seront pris en charge par Centre Express Immatriculation.

En cas de paiement partiel du prix (notamment suite à une différence entre le montant des taxes à verser à l'Etat et l'estimation faite par le simulateur de tarif), Centre Express Immatriculation conservera les documents transmis par le Client jusqu'au paiement complet du prix par le Client et la démarche carte grise en cours sera suspendue.

Toute conséquence de ce paiement partiel sera uniquement imputable au Client dès lors qu'il aura été informé en temps utile du complément restant à verser au Trésor Public pour assurer le traitement effectif de sa commande.

MODALITÉS DE CONSTITUTION DU DOSSIER ET OBLIGATIONS DU CLIENT POUR LES DÉMARCHES DE CERTIFICAT D'IMMATRICULATION

Suivant la démarche désirée, le Client fait parvenir à Centre Express Immatriculation les documents nécessaires pour la procédure soit par courrier suivi à cette adresse : CENTRE EXPRESS IMMATRICULATION 153 RUE JEAN JAURES 56600 LANESTER, soit par mail en téléchargement sur le site cartegrise-immat.fr

Dans le cas d'expédition par courrier suivi, le Client doit faire parvenir à Centre Express Immatriculation **UNIQUEMENT LES COPIES** des pièces exigées pour le traitement de la démarche. Dans le cadre d'une démarche de changement de propriétaire, le Client fournit une copie de la carte grise et doit conserver l'original pendant 5 ans.

Il doit être en mesure de la présenter à tout moment sur réquisition des services de Police ou de la Préfecture. La loi sanctionne de 45000,00 € d'amende et d'une peine de 3 ans et demi de prison en cas de non-présentation de l'ancien certificat d'immatriculation.

Pour un changement de propriétaire:

Le Client doit obligatoirement fournir les copies des pièces suivantes :

Carte grise barrée, datée et signée par l'ancien propriétaire

Certificat de cession correctement rempli et signé par les deux parties

Si véhicule acheté à un professionnel de l'automobile, récépissé de déclaration d'achat que ce dernier a du vous remettre lors de la transaction

Contrôle technique de moins de 6 mois et contre-visite de moins de moins de 2 mois si le véhicule le nécessitait.

Mandat rempli et signé pour effectuer les formalités d'immatriculation cerfa 13757*03

Demande d'immatriculation remplie et signée cerfa 13750*05

Justificatif de domicile de moins de 6 mois

Attestation d'assurance en cours de validité

Pièce d'identité non périmée
Permis de conduire

Pour un changement d'adresse :

Les mêmes documents que ci-dessus sans le certificat de cession. Dans certains cas un contrôle technique de moins de 6 mois pourra être réclamé.

Pour un duplicata de carte grise :

Les mêmes documents que ci-dessus sans le certificat de cession. Dans certains cas un contrôle technique de moins de 6 mois pourra être réclamé.

Afin d'obtenir la copie de la carte grise, nous vous conseillons de vous rapprocher de votre compagnie d'assurance qui a généralement une copie en archive.

Pour une déclaration de cession :

Mandat cerfa 13757*03
Certificat de cession rempli et signé des 2 parties
Pièce d'identité non périmée du déclarant

COMMANDE

Pour pouvoir commander, le client doit au préalable s'inscrire et créer un compte sur le site cartegriseimmat.fr en saisissant Nom / prénom/ email / mot de passe, l'email constituant l'identifiant du compte.

Le Client sera le seul autorisé à accéder au compte et à utiliser les services du site web conformément aux présentes CGV.

Le Client s'engage à prendre toutes mesures utiles pour protéger la confidentialité de son compte. Tout accès au compte sera réputé avoir été effectué par le Client sous sa responsabilité exclusive.

En cas d'utilisation frauduleuse de ses accès, le Client doit en informer immédiatement l'éditeur du site web.

Pour des raisons de sécurité, le Client accepte expressément qu'en cas de perte ou d'oubli de ses identifiant/mot de passe, l'éditeur puisse, à sa demande, lui envoyer un e-mail avec les nouveaux identifiants après réinitialisation.

Lors de la création de compte, le Client communiquera des informations qui permettent ensuite de l'identifier et s'engage à remplir correctement les informations demandées dans le cadre de l'ouverture de compte, et notamment ne communiquer que des informations exactes, à jour et complètes.

L'acheteur, qui souhaite acheter un service sur cartegrise-immat.fr doit obligatoirement :

Accepter les présentes CGV

Éventuellement renoncer à son droit de rétractation de 14 jours afin d'accélérer le début du traitement de la commande en cliquant sur le bouton prévu à cet effet sur le site

Remplir le bon de commande en ligne

Valider sa commande après l'avoir vérifiée

Effectuer le paiement dans les conditions prévues

Confirmer sa commande et son règlement.

Envoyer par courrier l'ensemble des documents nécessaires au traitement de sa commande

La confirmation de la commande entraîne acceptation des présentes conditions de vente, la reconnaissance d'en avoir parfaite connaissance et la renonciation à se prévaloir de ses propres conditions d'achat ou d'autres conditions.

En passant commande sur le site Internet cartegrise-immat.fr l'acheteur s'engage et certifie fournir des copies de documents originaux non falsifiés et des copies conformes aux originaux. Centre Express Immatriculation rappelle que l'Article 226-4-1 du Code Pénal sanctionne de 2 ans d'emprisonnement et de 20.000 euros d'amende l'usurpation d'identité. L'usage de faux est puni de 10 ans d'emprisonnement et de 150 000 euros d'amende (Articles 441-1 à 441-6 du code pénal). L'obtention d'une carte grise suit une série de procédures et de règles mises en place par le Ministère de l'Intérieur et nécessite la production de documents originaux et de photocopies. Sans ces documents, aucun dossier ne peut aboutir.

Traitement des dossiers bloqués : certaines anomalies rencontrées dans le système SIV lors de la saisie de la carte grise dans nos bureaux (anomalies qui ne peuvent être constatées par nos opératrices qu'au moment de la saisie de la démarche dans le SIV) entraînent un blocage nous empêchant de finaliser l'enregistrement de la demande d'immatriculation.

Pour les cas de blocages tels que « titulaire non identique » ou « aucun dossier trouvé » ou « opération impossible sur le dossier » ou tout autre blocage empêchant le traitement total du dossier, le dossier sera renvoyé au client dans son intégralité dans un délai maximum de 5 jours après réception du dossier en nos locaux, accompagné du justificatif du blocage.

La taxe fiscale ainsi que les frais de gestion et d'acheminement seront remboursés au client, les frais de prestation de traitement de carte grise seront conservés.

Les anomalies les plus courantes sont : véhicule gagé, véhicule nécessitant un 2ème rapport d'expertise (véhicule endommagé), amendes non payées, etc.

LIVRAISON

Le certificat provisoire d'immatriculation (CPI), l'accusé d'enregistrement de changement de titulaire, l'accusé d'enregistrement de changement de domicile ou tout autre accusé d'enregistrement de démarche liée à une carte grise est envoyée par mail par Centre Express Immatriculation au format PDF à l'adresse e-mail indiquée par le Client lors de sa commande. Il est de la responsabilité du Client d'imprimer celui-ci.

Le certificat provisoire d'immatriculation est envoyé par mail au Client le jour du traitement du dossier et au plus tard 2 à 3 jours ouvrés après réception des documents envoyés par courrier suivi correspondants à la commande effectuée par le Client (sous réserve que le dossier soit complet et les sommes dues encaissées).

Le certificat d'immatriculation définitif est normalement expédié au Client par l'Imprimerie Nationale sous 2 à 3 jours à l'adresse indiquée par celui-ci lors de la commande.

L'étiquette à coller sur le certificat d'immatriculation en cas de changement de domicile est normalement expédiée au Client par l'Imprimerie Nationale sous 12 à 15 jours à l'adresse indiquée par lui lors de la commande.

Le duplicata de certificat d'immatriculation est normalement expédié sous 2 à 3 jours par l'Imprimerie Nationale à l'adresse indiquée par le Client lors de la commande et qui devra être identique à celle figurant sur le certificat d'immatriculation perdu ou volé.

Les délais de livraison à domicile des certificats sont calculés en jours ouvrés et ne sont donnés qu'à titre indicatif.

Les titres sont édités et expédiés par l'Imprimerie Nationale à Charleville Mézières et les délais ne sont donc en aucun cas garantis par Centre Express Immatriculation.

Après avoir passé commande, le Client doit impérativement adresser les documents demandés nécessaires au traitement de sa demande dans les meilleurs délais par COURRIER SUIVI à CENTRE EXPRESS IMMATRICULATION 153 rue JEAN JAURES 56600 LANESTER

L'exécution de la commande ne commencera qu'à la réception des documents.

Centre Express Immatriculation ne peut être tenu pour responsable des délais de traitement rallongés du fait de l'ANTS. Si le service proposé nécessite un traitement par le CERT (Centre Expertise Ressource Titres), Centre Express Immatriculation ne saura être tenu pour responsable du délai de traitement imposé par le CERT et totalement indépendant de sa volonté. Centre Express Immatriculation ne peut non plus être déclaré responsable en cas d'allongement des délais si le dossier a été reçu incomplet ou si des mouvements sociaux ou pannes informatiques perturbent la livraison des titres.

Après vérifications des paiements, documents reçus et fiabilité des informations saisis par le Client, la commande est ensuite traitée par Centre Express Immatriculation dans un délai de 24 à 48 heures au plus.

MANDAT A UN PROFESSIONNEL

Toute commande de certificat d'immatriculation passée sur le site par l'internaute autorise la société Centre Express Immatriculation à effectuer en ses lieux et places et pour son compte les formalités administratives liées à l'opération d'immatriculation demandée lors de la commande. Cette autorisation est formalisée par la production du document cerfa N°13757*03 obligatoire pour tout dossier.

RETRACTATION

En application de l'article L.221-28 du Code de la Consommation, le droit de rétractation ne peut être exercé pour les contrats de fourniture de services pleinement exécutés avant la fin du délai de rétractation et dont l'exécution a commencé après accord préalable exprès du consommateur et renoncement exprès à son droit de rétractation.

Conformément à l'article L.221-25 du Code de la Consommation, afin de permettre à l'acheteur d'obtenir le service commandé et/ou le produit personnalisé commandé dans les meilleurs délais. Il sera demandé à l'acheteur ayant la qualité de consommateur de renoncer expressément à son droit de rétractation en application de l'article L.221-28 du Code de la Consommation cité ci-dessus, avant la confirmation de sa commande afin de permettre au vendeur de traiter la demande sans délai.

Faute de renonciation expresse au droit de rétractation avant la commande, celle-ci ne deviendra ferme et définitive qu'après l'expiration du délai de rétractation.

En cas de rétractation du client avant réception des documents nécessaires au contrôle de conformité de son dossier, la commande sera annulée et le client sera remboursé des taxes fiscales et des frais de prestation perçus suivant les conditions énoncées ci-dessus.

En cas de rétractation du client après contrôle de conformité de son dossier par Centre Express Immatriculation, la commande sera annulée et le client sera remboursé des taxes fiscales et des frais d'enregistrement des données perçus suivant les conditions énoncées ci-dessus. Les frais de prestation seront conservés par Centre Express Immatriculation.

SERVICE CLIENT

Pour toutes vos questions concernant le suivi de vos commandes, notre service client est joignable par téléphone au 0890213840 (numéro surtaxé) du lundi au vendredi, de 12h00 à 14h00 à uniquement.

Pour toute autre demande qui ne correspond pas au service client, nous vous invitons à nous contacter via le formulaire de contact sur le site cartegrise-immat.fr

MODE DE LIVRAISON

En ce qui concerne les Certificats d'Immatriculation, ils sont, après traitement informatique du dossier complet, édités par l'Imprimerie Nationale et envoyés en courrier recommandé depuis les locaux de l'Imprimerie Nationale. Malgré cela, nous vous informons que les facteurs de La Poste ont pris la fâcheuse habitude de déposer le certificat d'immatriculation directement dans la boîte à lettres du destinataire sans lui faire signer l'accusé de réception. Dans ce cas, en cas de litige ou de recours,

Centre Express Immatriculation ne pourra voir sa responsabilité engagée et il appartiendra au destinataire de régler le litige lui-même auprès des services de la Poste. En ce qui concerne les étiquettes autocollantes de changement de domicile, elles sont expédiées par l'Imprimerie Nationale en courrier simple sans signature.

RESPONSABILITE

Le vendeur, dans le processus de vente en ligne, n'est tenu que par une obligation de moyens; sa responsabilité ne pourra être engagée pour un dommage résultant de l'utilisation du réseau Internet tel que perte de données, intrusion, virus, rupture du service, ou autres problèmes involontaires.

PROPRIETE INTELLECTUELLE

Tous les éléments du site marchand cartegrise-immat.fr sont et restent la propriété intellectuelle et exclusive de Centre Express Immatriculation. Personne n'est autorisé à reproduire, exploiter, rediffuser, ou utiliser à quelque titre que ce soit, même partiellement, des éléments du site qu'ils soient logiciels, visuels ou sonores. Tout lien simple ou par hypertexte est strictement interdit sans un accord écrit exprès de Centre Express Immatriculation.

DONNÉES A CARACTÈRE PERSONNEL

Conformément à la réglementation en vigueur en matière de protection des données à caractère personnel et aux bonnes pratiques recommandées en la matière, le site cartegrise-immat.fr a défini une politique de Protection des Données Personnelles qui décrit les données à caractère personnel collectées et traitées, les finalités et modalités de ces collectes et traitements, les droits dont tout utilisateur dispose quant à ses données personnelles ainsi que leurs modalités d'exercice. Il appartient à tout Client d'en prendre connaissance en se rendant sur la page « Protection des Données Personnelles » du site cartegrise-immat.fr.

ARCHIVAGE – PREUVE

Centre Express Immatriculation archivera les bons de commandes et les factures sur un support fiable et durable constituant une copie fidèle conformément aux dispositions de l'article 1348 du Code civil. Les registres informatisés de Centre Express Immatriculation seront considérés par les parties comme preuve des communications, commandes, paiements et transactions intervenus entre les parties. Les dossiers « papier » seront, conformément à la loi, conservés pendant 5 ans par Centre Express Immatriculation.

REGLEMENT DES LITIGES

Les présentes conditions générales de vente en ligne sont exécutées et interprétées conformément au droit français. En cas de réclamation, le client s'adressera par priorité à Centre Express Immatriculation pour obtenir une solution amiable à l'adresse suivante : Centre Express Immatriculation 153 rue JEAN JAURES 56600 LANESTER

En cas d'échec de la demande de réclamation auprès du Vendeur ou en l'absence de réponse de ce dernier, le consommateur peut soumettre le différend relatif au bon de commande, ou aux présentes CGV l'opposant au vendeur professionnel à un médiateur qui tentera, en toute indépendance et impartialité, de rapprocher les parties en vue d'aboutir à une solution amiable.